



Lambersart, le 19 février 2014

ASSOCIATION DROIT AU VELO

23, rue Gosselet

59000 LILLE

A l'attention de Monsieur Philippe DELRUE

Monsieur le Président,

Avant de répondre à votre courrier du 17 février, permettez-moi de vous parler de mes « états de service » dans la municipalité de Lambersart où je suis élu depuis 1989 et où j'ai occupé un certain nombre de postes dont celui de premier adjoint. J'étais aussi en charge de la voirie et c'est à cette occasion que j'ai pu me rendre compte de l'importance du vélo dans les déplacements urbains. C'est notamment au cours des réunions de GTV (groupe de travail vélo) que nous avons fait évoluer l'espace dédié aux cyclistes dans notre ville : bandes cyclables, création de double-sens cyclables etc....

J'ai pu apprécier le travail réalisé par l'ADAV et les techniciens de la communauté urbaine.

En ce qui concerne mes engagements pour favoriser l'usage du vélo au quotidien dans notre ville, nous avons prévu un chapitre pour ce sujet, c'est l'engagement n° 9 : « Nous développerons le "plan vélo" avec Lille Métropole : stations V'Lille, garages à vélos publics sécurisés et surtout la recherche d'un réseau homogène et continu ».

Nous souhaitons donc continuer les aménagements dans la création de bandes cyclables qui sont sécurisantes pour les cyclistes, poursuivre l'installation des double-sens cyclables partout où c'est possible. De plus, nous prévoyons un ou plusieurs garages à vélos sécurisés.

Certains endroits ne bénéficient pas encore d'arceaux vélos : nous prévoyons d'en installer d'autres, notamment près des bâtiments publics et des commerces.

Le V'Lille est maintenant implanté à Lambersart à la grande satisfaction des usagers, mais certains quartiers n'en sont pas encore dotés. Nous proposerons à la communauté urbaine d'autres implantations.

Dans les écoles, un travail d'information et de formation sera fait auprès des élèves pour l'apprentissage et aussi pour l'information sur la sécurité sur la route. Un « permis vélos » sera instauré auprès des élèves, à l'instar du permis piéton pour responsabiliser un peu plus les jeunes cyclistes. Nous prendrons contact avec les écoles pour la mise en place éventuelle de « cyclobus » pour que les enfants puissent aller à l'école de façon sécurisée.

Enfin, nous continuerons à participer à la semaine du vélo à l'école, mise en place depuis quelques années.

Les adultes ne seront pas oubliés, puisque avec l'aide de l'ADAV, nous prévoyons des séances de « remise en selle » pour les personnes qui n'ont pas fait de vélo depuis longtemps et qui ont peur de se lancer à nouveau sur les routes.

Comme vous le constaterez, le projet vélo pour Lambersart « tient la route » et nous souhaiterions que Lambersart fasse partie des villes cyclables.

Je vous remercie de m'avoir permis de développer nos intentions sur cette action qui relève de notre qualité de vie et je vous assure de mes sentiments cordiaux.


Yvon COUSIN